

VITRAGE ISOLANT



CERTIFICAT DE PRODUITS

DÉLIVRÉ DANS LE CADRE DE LA LOI N° 2008-776 DU 04/08/2008 DU CODE DE LA CONSOMMATION
RÉFÉRENTIEL CONSULTABLE SUR LE SITE WWW.CEKAL.COM

CERTIFICAT DELIVRE AU SITE DE PRODUCTION NUMEROTE

517

REFERENCES DU TITULAIRE

SOTRAVER

ADRESSE POSTALE: Z.A. ACTIVAL - RD 23
F- - 72210 - VOIVRES - LÈS - LE MANS
TÉL: 33 02 43 85 29 13 FAX: 33 02 43 41 41 23

PÉRIODE DE VALIDITÉ DU CERTIFICAT

31 AOÛT 2010

AU

28 FÉVRIER 2011

PROCEDES CONCERNES

PMABUPS - PMABUPU - PPBUPU - EOPS

QUALIFICATIONS COMPLÉMENTAIRES

à croisillons (pma, ppi)- cintrés- non orthogonaux- à verres imprimés (pma)- à couches émargées- à gaz argon 90%

MARQUAGE DES VITRAGES CERTIFIÉS

marques de produit ou nom de société	référence de fabrication	référence Cekal	indicateurs autorisés					
QUALITHERM	PÉRIODE OU IDENTIFIANT	CEKAL 517					AR	TR
1	2	3	4	5	6	7	8	9

La période de fabrication précise au minimum le semestre (s1 ou s2) et l'année. L'identifiant indique le site de consultation et le numéro du produit. Les informations de 1 à 6 relatives à l'identification et l'emploi des produits ont un caractère minimal, obligatoire. Les informations de 7 à 9, relatives aux performances acoustiques, thermiques... ont un caractère facultatif. Elles font l'objet, lorsque les performances sont certifiées, d'un marquage, d'une déclaration papier ou d'un affichage sur site.
Ctfqvi vi ctf 517.3814 08/08/10

la Présidente
du Conseil d'administration

le Président
du Comité de Certification

Le présent certificat remplace les certificats, précédents ou échus, visant la même société et les mêmes procédés; il atteste des moyens mis en oeuvre par le centre de production bénéficiaire pour fabriquer des vitrages conformes aux critères de qualité du référentiel de certification qui est librement consultable et téléchargeable sur le site www.cekal.com. Les certificats sont délivrés après contrôles en usine, essais... réalisés par des organismes d'inspection et d'essais indépendants.

